



Conditions générales - *Grand Sakura*

Pour des raisons de lisibilité, le masculin est utilisé dans le présent document comme genre générique et désigne toutes les personnes, sans distinction de genre.

1. Inscription

- 1.1. Le formulaire d'inscription dûment complété et transmis à *Grand Sakura*, en mains propres ou par email à contact@grandsakura.ch, vaut inscription définitive. Dès sa transmission, le paiement devient exigible et les présentes conditions générales, notamment les délais de résiliation, s'appliquent.
- 1.2. En souscrivant à un abonnement, le participant accepte d'être ajouté au groupe WhatsApp utilisé pour faciliter la communication relative aux cours. Il est informé que son numéro de téléphone peut être visible par les autres membres.

2. Abonnements

- 2.1. L'abonnement trimestriel est organisé en quatre périodes :
 - Février-mars-avril
 - Mai-juin-juillet
 - Août-septembre-octobre
 - Novembre-décembre-janvier
- 2.2. Les cours sont proposés sous forme de forfaits. Chaque trimestre correspond à une période définie du calendrier et non à un nombre fixe de cours. Le nombre de semaines et de séances peut donc varier légèrement d'un trimestre à l'autre.
- 2.3. L'abonnement annuel peut être souscrit à deux périodes dans l'année : le 1er février ou le 1er mai. Son tarif étant préférentiel par rapport à celui de l'abonnement trimestriel, aucun remboursement n'est accordé en cas d'absence ou d'indisponibilité en cours d'année. Les possibilités de rattrapage et de report pour raisons médicales sont régies par l'article 6.
- 2.4. Le planning des cours peut être modifié en cours d'année. En cas de décalage de trente minutes ou plus empêchant le participant de poursuivre le cours concerné, celui-ci peut demander la résiliation de son abonnement pour la période restante.

3. Renouvellement et résiliation

- 3.1. L'abonnement trimestriel est renouvelé automatiquement, sauf résiliation écrite reçue par *Grand Sakura* au moins deux mois avant son échéance. A défaut, le trimestre suivant est dû.
- 3.2. Toute résiliation doit être effectuée par écrit. Une annonce orale à l'instructrice ne constitue pas une résiliation valable. La résiliation doit être envoyée par courrier à *Grand Sakura*, Route des Toches 3, 1026 Echandens, ou par email à contact@grandsakura.ch. Elle doit préciser la volonté de résilier ainsi que la date de fin souhaitée. La date de réception de la résiliation par *Grand Sakura* fait foi.
- 3.3. L'abonnement annuel prend fin automatiquement à son échéance et n'est pas renouvelé tacitement.

4. Paiement des cotisations

- 4.1. Les cotisations de participation aux cours doivent être payées avant le premier cours de chaque trimestre.
- 4.2. Pour l'abonnement annuel, le paiement doit être effectué en une seule fois avant le premier cours. Toutefois, sur demande, un paiement en deux fois est possible : un premier versement avant le premier cours, suivi d'un second versement du même montant un mois plus tard.
- 4.3. Le paiement doit être effectué de préférence par virement bancaire ou en scannant le QR code figurant sur la facture, sur le compte UBS CH44 0024 3243 FS13 3763 2, au nom de Grand Sakura, Route des Toches 3, 1026 Echandens. En cas de paiement au guichet postal, les frais facturés à *Grand Sakura* par la Poste sont refacturés au participant.
- 4.4. En cas de retard de paiement, un premier rappel transmis par voie électronique est envoyé sans frais. Des frais administratifs peuvent être facturés à partir du deuxième rappel.

5. Organisation des cours

- 5.1. Un cours collectif nécessite en principe un minimum de trois participants. En dessous de ce nombre, la séance peut être annulée. Dans ce cas, elle peut être rattrapée dans un autre cours, sous réserve des places disponibles. Aucun remboursement n'est accordé.
- 5.2. Les cours commencent à l'heure. Les participants sont priés d'arriver ponctuellement. En cas de retard de plus de dix minutes, l'accès au cours peut être refusé.

- 5.3. Chaque participant est tenu de respecter les autres membres du groupe et de faire preuve de bienveillance.
- 5.4. Les chaussures d'extérieur sont interdites. Seules les chaussures réservées à un usage intérieur sont autorisées.
- 5.5. Les téléphones doivent être placés en mode silencieux et laissés au vestiaire pendant le cours.
- 5.6. Le matériel mis à disposition doit être utilisé avec soin et respect.
- 5.7. Les cours sont dispensés en présentiel. Toutefois, en cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de la volonté de *Grand Sakura* rendant impossible l'utilisation du studio, notamment en cas de catastrophe naturelle, de pandémie, de décision des autorités ou d'autre événement de force majeure, les cours peuvent être proposés en ligne, par exemple via *Zoom* ou une plateforme similaire. Dans ce cas, aucun remboursement n'est accordé.

6. Absences et cours manqués

- 6.1. Les cours manqués ne sont pas remboursés, mais peuvent être rattrapés dans un autre cours équivalent dans un délai d'un mois suivant le cours manqué, sous réserve des places disponibles. Les rattrapages restent occasionnels et peuvent être refusés en cas de demandes trop fréquentes.
- 6.2. En cas d'absence, le participant est prié d'en informer l'institutrice dès que possible afin de libérer sa place pour un autre participant.
- 6.3. En cas d'absence pour maladie ou accident d'au moins six semaines consécutives, et sur présentation d'un certificat médical, les cours concernés peuvent faire l'objet d'un report. Pour un abonnement trimestriel, un avoir correspondant aux cours manqués est accordé sur le trimestre suivant. Pour un abonnement annuel, la période d'absence est reportée à la fin de l'abonnement. Aucun remboursement n'est accordé.
- 6.4. Si une incapacité médicale débute au moment de la prise d'effet ou du renouvellement automatique d'un abonnement, le certificat médical ne permet pas d'annuler celui-ci. L'abonnement est alors reporté et prend effet dès que le participant est en mesure de reprendre les cours. Le paiement reste dû.

- 6.5. En cas d'indisponibilité de l'institutrice, la séance peut être assurée par un remplaçant et prendre la forme d'un cours similaire ou alternatif. Si aucun remplaçant n'est disponible, la séance peut exceptionnellement être annulée et rattrapée dans un autre cours, sous réserve des places disponibles. Aucun remboursement n'est accordé.

7. Places de parc

- 7.1. Les participants peuvent utiliser les places de parc situées autour de l'immeuble ou dans le parking souterrain. *Grand Sakura* décline toute responsabilité en cas d'amende, de vol ou de dommage concernant les véhicules ou les biens qui y sont laissés.

8. Vacances et jours fériés

- 8.1. Lorsque les dates de vacances du participant ne correspondent pas aux périodes de fermeture du studio, les cours manqués peuvent être rattrapés conformément aux conditions prévues à l'article 6.
- 8.2. Aucun cours n'est dispensé les jours fériés. Lorsqu'une séance tombe un jour férié, elle ne donne droit ni à un remboursement ni à un rattrapage.

9. Assurance, santé et responsabilité

- 9.1. Chaque participant est tenu de disposer d'une assurance accident et d'une assurance responsabilité civile.
- 9.2. Le participant doit s'assurer que son état de santé lui permet de pratiquer l'activité choisie et informer l'institutrice de tout problème de santé, blessure ou grossesse nécessitant une adaptation.
- 9.3. *Grand Sakura* décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'oubli d'effets personnels dans le studio ou à proximité.
- 9.4. Tout dégât causé à la salle, au mobilier ou au matériel peut être facturé au participant responsable.

10. Dispositions finales

Les présentes conditions générales sont soumises au droit suisse.

Dernière mise à jour le 15 août 2026